

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que Monsieur Fabrice ROYER, demeurant rue des Blés, 3 à 4300 Waremmé, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis rue Hasselbrouck à Corswarem, cadastré 3^{ème} division, section A n°5B et 3E.

Le projet consiste en LA CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES A APPARTEMENTS (6 logements pour le premier et 4 logements pour le deuxième).

Vu l'ampleur du projet, l'enquête publique est réalisée conformément à l'article 4 du CWATUP : « ...Le Gouvernement ou la Commune peuvent décider de toutes formes supplémentaires d'information, de publicité et de consultations. ».

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du vendredi 3 mars au vendredi 17 mars 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le vendredi 10 mars 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la clôture d'enquête, le vendredi 17 février 2017 de 15.00 à 15.30 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 24 février 2017.

Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry